Image not found or type unknown

Travaux non executes l'entreprise

Par **tigrincheux13**, le **21/01/2017** à **09:56**

Bonjour il y a 2 ans nous avons contacte notre assurance dommage ouvrage (notre maison date de début 2013 et le sinistre début 2015) pour une fuite a une fenêtre d'une chambre et après 4 rendez-vous avec l'expert , constructeur et ouvrier ; l'expert vient a la conclusion que la fenêtre fuit bien. Auparavant l'expert nous a demander de faire un devis de dépannage par un professionnel et le verdict est clair : fenêtre HS échange obligatoire. En mars 2016 l'expert valide la fuite(avec un rapport officiel) et par l'intermédiaire de notre constructeur il nous propose une solution de réparation . A ce jour personne n'est venu faire la réparation malgré mes appels , même l'expert ne me réponds pas.
aujourd'hui en cas de forte pluie mon fils joue dans sa chambre volet fermé !!
Ma question est que dois je faire et que puis-je demande(échange de la fenêtre et non réparation changement d'expert etc....) Je précise que je ne veux aucun dommage et intérêt MAIS JE VEUX JUSTE QUE LE PROBLEME SOIT RESOLU
Je vous remercie d'avance pour vos réponses et reste a votre disposition pour des précisions éventuelles.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés